

_____ **COMPTE-RENDU SOMMAIRE** _____

L'an deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de Castelnuou, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 26 septembre 2022 au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de Monsieur Michel HUGÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Michel HUGÉ, David AUSSEIL, Chantal QUETELARD, Anne-Marie TAILLANT, Christel TIESSE, Marc COFFINET, David RAMON, Michel DESPREZ

EXCUSES : Mickaël BARBALIC

PROCURATION : Mickaël BARBALIC, à M. Jean-Paul FRANCO

M. Marc COFFINET est élu secrétaire de séance

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans modification. Monsieur le Maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit.

L'ordre du jour, fixé par le maire, comporte :

Délibérations votées

1. Modification de la délibération concernant le financement du chemin d'accès à la salle du Tilleul en raison d'une problématique d'écoulement des eaux qui entraîne un dépassement du budget initial. Le total est porté à 42 000 €, précision faite que l'enveloppe SMF couvre largement l'écart.

Voté à l'unanimité.

2. Acquisition des parcelles le long des berges du Castelnuou, en rive droite, en accord avec le Syndicat de la Têt pour un projet de « voie verte », cheminement doux pour les randonneurs, promeneurs, cyclistes. Le tarif proposé par le Syndicat, qui accepte de céder les parcelles, est de 1 € du m2. La surface représente environ 9000 M2, le budget s'élèvera donc aux environs de 9000 €. Ce nouveau foncier communal impliquera un entretien régulier.

Voté à l'unanimité.

3. Lancement de la procédure d'acquisition par la commune de parcelles « sans maître », en lien avec le travail de recensement et d'identification réalisé précédemment par la SAFER. Il est précisé que ces acquisitions ne seront uniquement réalisées dans le cadre de projets portés par des habitants de Castelnuou et sous réserve de l'accord du Conseil Municipal. Les personnes intéressées devront s'engager par convention écrite à rembourser la commune à l'€/l'€ sur la totalité des frais engagés.

Dans un souci de transparence, un courrier électronique sera adressé à tous les administrés avec la liste des parcelles et une carte pour visualiser les emplacements.

Voté à la majorité : 9 voix pour / 1 voix contre.

4. Accord sur le financement de l'équipement de la salle du Tilleul. Une partie sur l'enveloppe initiale du bâtiment (budget « PLOMBERIE ») et une partie en complément sur fonds propres de la commune.

Il s'agit d'équipements de qualité professionnelle (évier, tables en inox, réfrigérateurs, machine à glaçons ...). Deux entreprises ont été consultées et seront prochainement rencontrées afin d'identifier le mieux-disant. A ce jour les devis s'élèvent respectivement à 13 932 € et 15 640 €.

Voté à l'unanimité.

5. Suite au vol de la table de pique-nique il est proposé de procéder à son remplacement par une nouvelle table en bois, une table maçonnée ...ou rien.

Voté à la majorité : 8 pour demander un devis de table maçonnée / 2 pour rien.

6. Adaptation de la délibération relative au projet « Cyclotourisme » de façon à correspondre aux exigences des dossiers de financement des partenaires institutionnels.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- 1) **Colis de Noël** : le Maire et le conseil municipal ont décidé de demander des devis notamment aux commerçants de Castelnou sur la base de 70 colis et un budget de l'ordre de 18€ pour une personne et 36€ pour un couple..

- 2) **Bilan de la saison** : bon niveau d'animation et belle visibilité pour le village grâce aux « créateurs en fête » aux « dimanches des peintres » et « PINTURA ». Anne-Marie Taillant et Jean-Paul FRANCO présentent les bilans respectifs. Les budgets sont annexés au compte-rendu. Le conseil félicite les personnes impliquées et exprime sa volonté de renouveler ces événements.

Les locations de salles ont également très bien fonctionné avec un excellent niveau de réservations. Quelques petits travaux de maintenance sont à prévoir pour la salle GILI (ajout de cimaises + remplacement sanitaires).

- 3) **Création d'une association de Sauvegarde de Castelnou** : M. Le Maire fait part de sa réponse au courrier reçu et propose une réunion avec les adhérents.
- 4) **Collectif des commerçants** : M. Le Maire propose de recevoir les représentants du collectif.
- 5) **Cérémonie du 11 Novembre** : une réunion de préparation est planifiée le 20 octobre 2022 en mairie à 18h00 afin d'améliorer le protocole. Seront conviés des représentants du monde combattant.
- 6) **Caméras** : nécessité de modifier le circuit électrique du côté de l'église afin de garantir un bon fonctionnement des caméras de jour comme de nuit.
- 7) **Demande administrative** à réaliser pour que la salle du Tilleul puisse accueillir officiellement les cérémonies de mariage.
- 8) **Gaine posée** pour l'éclairage des abords de la salle du Tilleul. En attente du devis de SYDEEL